

Index de l'égalité femmes-hommes

Date : Vendredi 1 er mars 2024

Introduction de l'Index de l'égalité femmes-hommes

Toutes les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, chaque année au 1er mars.

Résultat de l'Index de l'égalité femmes-hommes pour l'année 2023

Conformément aux dispositions de la loi Liberté de choisir son avenir professionnel, le groupe Latecoere présente le résultat de l'index de l'égalité femmes-hommes pour l'année 2023 :

- Index de Latécoère S.A. : 81
- Index de Latelec : 87